



SM "Les portes du Tarn" (Siren : 200020220)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Albi
Arrondissement	Albi
Département	Tarn
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	25/05/2009
Date d'effet	25/05/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Christophe RAMOND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	Lices Georges Pompidou
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	81013 ALBI Cédex 09
Téléphone	05 63 45 64 64
Fax	05 63 45 65 12
Courriel	dominique.borgomano@tarn.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	46 843
Densité moyenne	114,88

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
81	CC Tarn-Agout (200034023)	CC
31	CC Val'Aigo (243100773)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE (223100017)
DEPARTEMENT DU TARN (228100012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de la carte d'identité commerciale et touristique, de l'aménagement, le financement et la gestion du parc d'activités économiques Les Portes du Tarn situés sur le territoire des communes de St Sulpice et de Buzet sur Tarn - l'acquisition, par voie amiable, préemption ou expropriation, des biens immobiliers nécessaires à la réalisation du parc d'activités économiques Les portes du Tarn, ainsi que les espaces de compensation faune flore, prévu dans le cadre de la DUP - la constitution et la gestion de réserves foncières nécessaires à la réalisation des opérations pour lesquelles le syndicat mixte est compétent conformément aux dispositions des articles L 221-1 et L300-1 du code de l'urbanisme - création et gestion pour la partie parc d'activités économiques de la ZAD Les portes du Tarn</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE VILLEMUR, CC Tarn-Agout</p>
<p>Voirie</p> <p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p> <p>Réalisation de la voirie relevant des départements Acquisition par voie amiable, préemption ou expropriation des biens immobiliers nécessaires à la réalisation des voiries permettant la réalisation de l'échangeur N° 5, du boulevard urbain et des autres voiries de niveau départemental, ainsi que les espaces de compensation faune-flore prévus dans le cadre de la DUP. Création et gestion de la ZAD Les portes du Tarn (carte 3)</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : DEPARTEMENT DU TARN, DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE</p>
<p>Autres</p> <p>- Autres</p> <p>Octroi des aides à l'immobilier d'entreprises : en vertu des stipulations des conventions de délégation d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises, conclues entre les CC, délégantes, et les conseils départementaux, délégataires, cette compétence sera transférée au syndicat, sur le périmètre du parc d'activités Les portes du Tarn, par les conseils départementaux au nom et pour le compte des deux CC (carte 2) Promotion du tourisme et création d'équipements touristiques notamment en matière de viticulture (carte 4)</p>

A la carte : La compétence a été conservée par : DEPARTEMENT DU TARN, DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)